

Etude diagnostic et élaboration d'un programme de travaux pour la restauration de la Vallée de Pempoul

Contrat

MARCHE N°

2

0

2

6

0

3

4

Consultation n°2026034

Conditions de la consultation

■ Objet du contrat	Etude diagnostic et élaboration d'un programme de travaux pour la restauration de la Vallée de Pempoul (référence 2026034)
■ Procédure	Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)
■ Date limite de remise	01/10 / 2026 à 12 heures
■ Critères d'attribution	1. Prix HT (50 %) - Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT 2. Valeur technique (50 %) - La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique - Méthodologie (30 pts)Phase 1 Etat des lieux et diagnostic Volet zones humides - 5pts Volet Cours d'eau -5pts Volet Pluvial - 5pts Phase 2 : programme de travaux et suivis Proposition de scénarios 5 pts Programme de travaux 5 pts Programme de suivis 5 pts - -Organisation, moyens, gestion pour ce projet (10 pts)Equipe projet - compétences, expériences et formations dans les domaines hydromorphologie, écologie, zones humides, contexte urbain, concertation, eau pluvial : 5 pts Qualité des outils envisagés (SIG, analyse multicritère, modélisation si pertinente). 3 pts Disponibilité de l'équipe et réactivité. 2pts - Planification - Délais (10 pts)Calendrier proposé
■ Variantes	Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.
■ Négociation	L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations qui pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.
■ Justificatifs à fournir	- Assurance - Assurance ou/et décennal - Certificat de régularité fiscale - Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales - Chiffre d'affaires - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles - Déclaration du candidat (DC2) - Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances) - Extrait KBIS - Extrait K, extrait KBIS, extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion - Formulaire DUME - Document unique de marché européen au format .xml remis de manière dématérialisée lors du dépôt de pli sur le profil acheteur - Gestion environnementale - Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public - Lettre de candidature (DC1) - Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances) - Moyens humains - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Moyens techniques - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Qualifications professionnelles - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)
- Titres d'études et professionnels - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de service ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché

Pièces de l'offre attendues

- Acte d'engagement
- DPGF
- Mémoire technique
- Note méthodologique
- Planning prévisionnel

■ IDENTIFICATION DU CONTRAT

OBJET DU CONTRAT :	Etude diagnostic et élaboration d'un programme de travaux pour la restauration de la Vallée de Pempoul (2026034)
ACHETEUR :	Service Public de l'Eau AN DOUR Service de la Commande Publique
PERSONNE HABILITÉE :	Frédéric COULOMBEL Directeur Général
ADRESSE :	Service Public de l'Eau AN DOUR 3 rue Yves Guyader 29600 Morlaix Téléphone : 08 06 09 00 10 Courriel : contact@andour.bzh SIRET : 97787458500010 Site internet : https://www.andour.bzh
TYPE DE CONTRAT :	Marché ordinaire de services passé en Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

■ IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR

RAISON SOCIALE :		
SIRET* :		
REPRESENTÉ PAR** :		
ADRESSE :		
TÉLÉPHONE :		
COURRIEL (obligatoire) :		
AGISSANT EN TANT QUE :	Titulaire (1) - Mandataire du groupement solidaire (2) Mandataire du groupement conjoint (3) Mandataire solidaire du groupement conjoint (4)	
A LE STATUT DE PME :	OUI - NON	
SIRET DEPOSANT CHORUS PRO (si différent) :		
ADRESSE SERVICE FACTURATION (si différente) :		

* Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.

** Prénom, nom et fonction.

■ IDENTIFICATION DES COTRAITANTS EN CAS DE GROUPEMENT*

RAISON SOCIALE 1 :		RAISON SOCIALE 3 :	
SIRET** :		SIRET** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	
PAR :		PAR :	
LE :		LE :	
PME :	OUI - NON	PME :	OUI - NON
RAISON SOCIALE 2 :		RAISON SOCIALE 4 :	
SIRET** :		SIRET** :	

ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	
PAR :		PAR :	
LE :		LE :	
PME :	OUI - NON	PME :	OUI - NON

* Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin.

** Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.

■ IDENTIFICATION DES SOUS-TRAITANTS DÉSIGNÉS AU CONTRAT*

RAISON SOCIALE 1 :		RAISON SOCIALE 2 :	
SIRET** :		SIRET** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	
FORME JURIDIQUE :		FORME JURIDIQUE :	
REPRÉSENTÉ PAR :		REPRÉSENTÉ PAR :	
PME :	OUI - NON	PME :	OUI - NON
VARIATION DES PRIX :		VARIATION DES PRIX :	

* Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin.

** Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.

■ MONTANT DE LA PROPOSITION

MONTANT :		€ HT
TVA :	20,0%	%
MONTANT :		€ TTC
Délai :	12 mois à compter de la notification du contrat	

* Indiquer le taux de TVA applicable si différent de celui prévu.

■ SOUS-TRAITANCE ENVISAGÉE NON DÉSIGNÉE

NATURE DES PRESTATIONS :			
MONTANT :	€ HT	Dont PME :	€ HT

■ RÉPARTITION PAR COTRITAINTS ET SOUS-TRAITANTS DÉSIGNÉS AU CONTRAT*

FOURNISSEUR	NATURE DES PRESTATIONS	PART
		€ HT
		€ HT
		€ HT
		€ HT
		€ HT

* Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin (nombres de fournisseurs).

■ CONDITIONS DE PAIEMENT

FOURNISSEUR	IBAN	COMPLÉMENTS*
-------------	------	--------------

* Préciser notamment les particularités sur la TVA applicable au fournisseur, les conditions de paiement des sous-traitants si différentes de celles prévues au contrat. En cas de changement de domiciliation bancaire le fournisseur adresse le nouvel IBAN sans délai à l'acheteur.

■ Texte autorisant la signature du contrat

Autorisée par les délibérations D23-005 du 11 juillet 2023 et D23-027 du 25 octobre 2023.

■ ENGAGEMENT DU CANDIDAT

PROPOSITION ÉTABLIE LE : REPRÉSENTANT LEGAL : SIGNATURE: Pour le compte du groupement <i>(joindre les pouvoirs)</i>		
	Pour le compte du groupement <i>(joindre les pouvoirs)</i>	Pour le seul compte du mandataire du groupement

Ayant pris connaissance des pièces constitutives du contrat, s'engage ou engage le groupement, sans réserve, à exécuter les prestations objet du contrat conformément au cahier des charges.

■ DÉCISION DE L'ACHETEUR - OFFRE RETENUE

LA SOLUTION DE BASE :	
SIGNÉ LE : PAR :	
	Autorisée par les délibérations D23-005 du 11 juillet 2023 et D23-027 du 25 octobre 2023.
Accepte les sous-traitants déclarés au contrat	

SOMMAIRE

1.	DÉFINITIONS	8
2.	OBJET DU CONTRAT.....	8
3.	STRUCTURE ET FORME DU CONTRAT.....	8
4.	DURÉE DU CONTRAT ET DÉLAIS D'EXÉCUTION	9
5.	PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT	9
6.	RÉALISATION DES PRESTATIONS	10
7.	OBLIGATIONS DU TITULAIRE	11
8.	LITIGE ET SANCTIONS	11
9.	FIN DU CONTRAT	11

Sélectionner le sommaire, appuyer sur la touche F9 (ou Fn+F9) pour mettre à jour la numérotation des pages.

ÉLÉMENTS CLÉS DU CONTRAT

	Objet du contrat	Etude diagnostic et élaboration d'un programme de travaux pour la restauration de la Vallée de Pempoul
	Acheteur	Service Public de l'Eau AN DOUR
	Type de contrat	Marché ordinaire de services
	Structure	Lot unique
	Lieu d'exécution	Vallée Pempoul - Commune de St Pol de Léon
	Délai	12 mois - Marché sans mise en concurrence ultérieure avec le même titulaire possible
	Développement durable	Clause environnementale
	Pénalités de retard	$P = V \times R / 3000$
	Variation des prix	Fermes
	Forme des prix	Fermes Prix forfaitaires
	Avance	Non prévue
	Délai de paiement	30 jours

1. DÉFINITIONS

 Contrat	Le contrat est un marché public passé en Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique). Le contrat fait référence au CCAG Prestations intellectuelles du 30 mars 2021 . Le terme contrat désigne également le présent document, ses annexes et les autres pièces constitutives du marché.
 Acheteur	L' acheteur désigné dans le contrat agit en tant que pouvoir adjudicateur. Il est le donneur d'ordre du contrat pour le compte duquel le contrat est exécuté.
 Titulaire	Le titulaire désigné dans le contrat est l'opérateur économique qui conclut le contrat avec l'acheteur. En cas d'attribution à un groupement d'opérateurs économiques, le titulaire désigne le groupement représenté par son mandataire.
 Prestation	La prestation est l'ensemble des tâches prévues au contrat qui incombent au titulaire et rémunérées par l'acheteur. Le terme prestation vise également une partie du contrat soumise à des règles spécifiques.

2. OBJET DU CONTRAT

2.1. Description des prestations

■ Objet de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : Etude diagnostic et élaboration d'un programme de travaux pour la restauration de la Vallée de Pempoul

■ Lieu d'exécution :

Le lieu d'exécution des prestations est **Vallée Pempoul - Commune de St Pol de Léon**.

2.2. Intervenants

■ Acheteur :

Les prestations sont réalisées pour l'acheteur **Service Public de l'Eau AN DOUR**, représenté par Frédéric COULOMBEL Directeur Général.

Adresse et coordonnées :

Service de la Commande Publique

Service Public de l'Eau AN DOUR

3 rue Yves Guyader

29600 Morlaix

Téléphone : 08 06 09 00 10

Courriel : contact@andour.bzh

SIRET : 97787458500010

Site internet : <https://www.andour.bzh>

3. STRUCTURE ET FORME DU CONTRAT

■ **Nature de la prestation :**

Les prestations relèvent d'un contrat de **services**.

■ **Décomposition de la prestation et forme du contrat :**

Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition.

La forme retenue pour l'exécution du contrat est **ordinaire**.

4. DURÉE DU CONTRAT ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

■ **Délais d'exécution :**

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **12 mois** à compter de la notification du contrat.

■ **Prestations similaires :**

L'acheteur peut passer avec le titulaire des marchés sans mise en concurrence pour des prestations similaires, dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent contrat, conformément aux dispositions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique.

5. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1. Prix du contrat

■ **Nature des prix :**

Les prix du contrat sont **forfaitaires**.

■ **Variation des prix :**

Les prix sont **fermes** pour toute la durée du contrat.

5.2. Conditions de paiement

■ **Avance :**

Il n'est pas prévu d'avance.

■ **Présentation des demandes de paiement :**

Les demandes de paiement comprennent les mentions suivantes :

- le nom et la raison sociale du créancier, une date d'émission et un numéro unique ;
- le numéro RCS, de SIRET et TVA intracommunautaire ;
- les dates de réalisation des prestations ;
- le numéro du contrat ;
- la nature, quantité et montant hors taxes des prestations réalisées ;
- le taux de TVA applicable ;
- la désignation de l'acheteur et son SIRET ;
- les éventuelles autres mentions demandées par l'acheteur après la notification du contrat.

Elles sont transmises de manière électronique dans les conditions prévues par les articles L2192-1 et suivants du Code de la commande publique sur le portail Chorus Pro à l'adresse suivante : <https://chorus-pro.gouv.fr/>

■ **Régime des paiements :**

Les prestations du contrat sont réglées par acompte (articles R2191-20 et suivants du Code de la commande publique).

■ **Remise des demandes de paiement :**

Service de Gestion comptable de Morlaix

■ **Délai de paiement :**

Le délai de paiement est de **30 jours** à compter de la réception de la demande de paiement ou du service fait si celui-ci est postérieur à la date de réception de la demande de paiement.

En cas de dépassement du délai de paiement, des intérêts moratoires sont versés au titulaire, calculés par application de la formule suivante :

$$IM = M \times J/365 \times \text{Taux IM} + F$$

Dans laquelle :

IM : montant des intérêts moratoires

M : montant TTC de la demande de paiement

Taux IM : taux de la Banque Centrale Européenne en vigueur majoré de 8 points

J : nombre de jours calendaires entre la date limite et la date réelle de paiement

F : forfait de 40 € de frais de recouvrement

6. RÉALISATION DES PRESTATIONS

6.1. Conditions de réalisation des prestations

■ **Conditions de réalisation des prestations :**

Les prestations doivent être réalisées dans les conditions suivantes : voir au CCTP

6.2. Développement durable

■ **Clause environnementale :**

Le contrat prévoit des obligations en matière de protection de l'environnement, dans les spécifications techniques décrites dans le CCTP.

Le titulaire s'assure du respect par ses sous-traitants de ces obligations environnementales.

7. OBLIGATIONS DU TITULAIRE

8. LITIGE ET SANCTIONS

8.1. Pénalités

Pénalité	Fait générateur et mode de calcul
Pénalité pour retard en cas de dépassement du délai d'exécution	En cas de dépassement du délai d'exécution prévu au contrat le titulaire encourt les pénalités pour retard calculées au moyen de la formule $P = V \times R / 3000$. Avec : P : montant de la pénalité V : valeur HT de la partie des prestations en retard, ou de l'ensemble des prestations si le retard d'exécution d'une partie rend l'ensemble inutilisable R : nombre de jours calendaires de retard

8.2. Autres stipulations

■ Tribunal compétent

En cas de litige le tribunal compétent est le suivant :

Tribunal Administratif de Rennes
Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte
CS 44416
Rennes
35044 Rennes Cedex
Téléphone : 02 23 21 28 28
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
Télécopie : 02 99 63 56 84
Site internet : rennes.tribunal-administratif.fr

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier.

9. FIN DU CONTRAT

■ Arrêt de l'exécution des prestations :

En application de l'article 22 du CCAG Prestations intellectuelles, l'acheteur se réserve la possibilité d'arrêter l'exécution des interventions qui font l'objet du présent contrat à l'issue de chacune des phases techniques suivantes :

...

La décision d'arrêter l'exécution des prestations ne donne lieu à aucune indemnité et entraîne la résiliation du contrat.

■ Garantie :

Les prestations ne font pas l'objet d'une garantie.

Liste des dérogations au CCAG Prestations intellectuelles :

La rubrique *Délai de garantie* de l'article 9 du contrat déroge à l'article 30 du CCAG



Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)
[CCAG Prestations intellectuelles du 30 mars 2021](#)